

# Résolutions du Congrès d'Interlaken : (suite)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 720

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266015>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



### Beaux-Arts

Une nouvelle venue dans le monde des arts fait parler d'elle, ces jours-ci, et certainement fera encore parler d'elle lorsque les ans lui permettront d'affirmer avec plus d'indépendance et de force ses dons de peintre; il s'agit de M<sup>lle</sup> Y. Renée Hauser, de Berne, qui vient d'exposer à Lausanne des portraits, des fleurs, des paysages.

M<sup>lle</sup> Hauser a posé son chevalet un peu partout en Suisse romande, et aussi à Rome; elle a peint Ouchy, Sion, la plaine du Rhône, d'un pinceau léger, délicat; la jeune artiste sait voir et exprime la poésie des choses. C'est dans le portrait qu'elle affirme avec le plus de bonheur son tempérament. Elle camp sur un fauteuil un colonel de Montmollin, et dites-moi si c'est chose aisée. Notre artiste a su évoquer le chef et les qualités du chef. Elle a fait de M<sup>me</sup> Rosemarie Stucki un beau portrait, plein de grâce, où le noir du velours... devrait jouer mieux avec le décollé du modèle. Mais le modèle vit devant nous, non seulement en chair et en os, mais avec son caractère et sa personnalité, et c'est le principal; les portraits de Serge, d'Agathe, de Christiane sont aussi des réussites...

Nous nous réjouissons de l'apparition de ce talent prometteur. S. B.

### A nos abonnés

Songez à verser le montant de votre abonnement 1947 (6 frs.) au Compte de chèques postaux N° 1.943. Merci d'avance. La Rédaction.

**N'oubliez pas que c'est chez Hirt**  
4, rue de la Fontaine, que vous trouvez les plus belles fleurs, les plus fraîches. Tél. 5.01.60

PORCELAINES - CRISTAUX  
COUTELLERIE  
SERVIR-BOYS  
**Louis KUHNE**  
6, rue du Rhône

**PHARMACIE M. MULLER & C<sup>ie</sup>**  
Place du Marché  
CAROUGE - GENÈVE  
Tél. 4.07.07  
Service rapide à domicile



### Publications reçues

Warwick DEEPING: *Six mois à vivre*. Roman traduit de l'anglais par André Stivène. Editions Jeheber, Genève-Paris 1946.

Après *Slade*, dont nous avons rendu compte dans nos colonnes, voici un autre roman de Deeping.

Condamné à mort, à brève échéance, par un éminent praticien, Valentin Brown prend une décision soudaine.

Il a vécu des années aux côtés d'une femme d'un égoïsme et d'une tyrannie féroces et de leurs enfants, dont l'éducation s'est fortement ressentie de la situation.

Il n'attendra pas l'issue fatale, au sein d'une famille à laquelle ne le lie aucune affection, qui fait montre, au contraire, d'une incompréhension et d'une indifférence totales. Il part pour l'étranger dans la ferme intention de voyager et de ne pas se laisser abattre, ne souffrant d'ailleurs pas encore de la maladie qu'on a cru déceler en lui.

Sa rencontre avec une jeune compatriote dont le caractère et le charme contrastent avec sa triste ambiance familiale, le rattache de plus en plus à cette vie qui menace de le fuir. Mais il y

## Médecine du Travail aux Usines Berliet

Sens pratique féminin au service de l'industrie

La médecine sociale fait partie du programme de la France nouvelle, elle a été rendue obligatoire par un décret voté le 26 novembre dernier, mais certaines entreprises en avaient auparavant commencé l'application. Aussi faut-il féliciter le Groupe féminin du Parti du Travail, d'avoir invité M<sup>me</sup> Dr Laudon-Oppmann à venir nous entretenir des expériences qu'elle a déjà faites.

Celle-ci a parlé lors d'une conférence de presse, le vendredi 6 décembre, à 17 heures, dans l'accueillante bibliothèque de la Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté; le même soir, elle s'est adressée au public, à la Salle Centrale.

M<sup>me</sup> Laudon est responsable du service médical aux Usines Berliet (nationalisées) à Lyon, elle est aidée par 10 infirmières et infirmières. Elle a su faire face à de très grandes difficultés dues aux circonstances actuelles et à la pénurie générale des objets et instruments utiles et elle a obtenu des résultats surprenants. Le mot d'ordre est le suivant: prévenir la maladie, éviter les accidents.

A l'embauche, les ouvriers (5000 hommes, 1000 femmes) sont soumis à un examen médical et psychotechnique, afin de placer chacun au poste où il fournira le meilleur travail sans porter atteinte à sa santé. 30 % du personnel est recruté parmi les diminués physiques, les mutilés de guerre, les retraités âgés dont la pension ne suffit plus à assurer l'existence. On occupe même deux aveugles qui sont l'objet de la sollicitude de leurs camarades.

Les ouvriers passent régulièrement de nouveaux examens médicaux, notamment lorsqu'ils changent d'affectation. Tous ont été radiographiés (à raison de 140 à l'heure) et

les documents recueillis et minutieusement examinés ont permis de dépister 10 cas de tuberculose contagieuse auxquels on a fait suivre un traitement approprié.

Le 5 % des salaires est versé à une caisse de compensation qui permet aux malades de recevoir les soins nécessaires et une indemnité pendant leur absence. Les convalescents peuvent alors reprendre graduellement le travail et ne venir à l'usine qu'à mi-temps aussi longtemps qu'il est indiqué.

Toutes les dispositions sont prises pour éviter les accidents, on vérifie chaque semaine les installations et dispositifs de sécurité. Les ouvrières, que certaines machines menaçaient de scalper, se sont laissées persuader de porter des bonnets lorsque M<sup>me</sup> Laudon leur eût présenté des modèles vraiment seyants.

Les femmes qui attendent un bébé sont, dès le 6<sup>me</sup> mois, affectées à la lingerie avec un salaire moindre, mais elles peuvent y confectionner leur layette, avantage sensible. Elles quittent l'usine 6 semaines avant la naissance et ne reviennent que 4 semaines après. Les nourrissons bénéficient du lait fourni par la ferme de l'usine qui compte 20 vaches. Un grand domaine, à la campagne, accueille les enfants, pendant les vacances.

Les auditeurs furent vivement frappés par le souci d'humanité et de bienveillance qui anime cette organisation et l'on souhaite que cet exemple soit suivi partout en Europe, où règnent de mauvaises conditions de travail.

Préserver la santé humaine, c'est créer la base de la vie heureuse et épanouie et c'est épargner à la collectivité des charges financières écrasantes. R. B.

### Au Valais, la première avocate.

Le gouvernement valaisain vient d'autoriser M<sup>me</sup> Iris von Roten à pratiquer le barreau sur le territoire du canton; c'est la première femme qui exercera cette profession en Valais. M<sup>me</sup> von Roten est l'épouse de M. Peter von Roten, avocat lui-même et rédacteur du «Walliser-Bot»; il est actuellement deuxième vice-président du Grand Conseil valaisain et s'est fait connaître par sa motion en faveur du suffrage féminin.

### L'assurance-maternité

A propos du compte rendu de la séance de Pro Familia, paru dans notre numéro du 30 novembre, M<sup>lle</sup> Dr. Renée Girod, nous prie d'insérer quelques rectifications, ce que nous faisons bien volontiers. (Réd.)

Vous avez bien voulu, dans votre intéressant journal, donner un compte rendu de la conférence sur l'Assurance-Maternité que j'ai faite le 13 novembre dernier à l'Assemblée générale de Pro Familia. Comme quelques erreurs se sont

glissées dans ces lignes, vous m'obligerez en insérant, dans le prochain numéro, l'avis rectificatif suivant.

C'est par la loi sur les fabriques, qui date de 1877, que la Suisse a fait le premier pas pour aider les accouchées, cette mesure profite aux seules ouvrières et bien entendu ne touche ni les employées, ni les paysannes, ni les autres travailleuses.

En 1911, c'est par la révision de la loi sur l'assurance-maladie, que, grâce aux efforts de M<sup>me</sup> Piczinska, l'accouchement fut assimilé à une maladie. Depuis lors, toute femme assurée contre la maladie, touche des prestations pendant une durée de six semaines à partir du jour de la naissance de l'enfant; ces dernières prévoient le paiement des frais de médecin et de médicaments, ainsi que la pension dans une maternité si la femme n'accouche pas à domicile.

Le nombre de personnes assurées contre la maladie varie beaucoup selon les régions. A Bâle, où l'assurance-maladie est obligatoire, les assurés représentent le 94,5 % de la population. Ce sont les cantons catholiques où le nombre des assurés est le plus bas. Parmi les villes, Genève et Berne ont un taux d'assurés qui ne dépasse pas 30 %.

a eu une évidente erreur de diagnostic: Valentin Brown est en excellente santé, et le voici heureux, malgré la haineuse attitude de sa femme.

Situation, milieu, personnages retiennent l'intérêt du lecteur jusqu'au dénouement. M.-L. P.

Unto SEPPANEN: *La charbonnière du péché*. Roman traduit du finnois par Jean-Louis Perret. Editions Jeheber, Genève-Paris 1946.

Une sombre histoire. Des charbonniers misérables, grossiers, écrasés sous l'impitoyable tyrannie d'un seigneur au temps où il y avait encore des corvées, tuent l'intendant. Un homme de leur milieu, aux convictions religieuses très fermes, éveille la conscience des coupables qui savent pourtant ce qu'ils font, le sort qui les guette: fustigation atroce, puis la Sibérie, ils finissent cependant par se dénoncer.

D'un réalisme cru où la superstition, et surtout la vodka, jouent un rôle important, ce drame ne comporte que de rares heurs, toujours en rapport avec une absorption insensée d'alcool. Saissante peinture du milieu, ce livre étrange vous fait pénétrer dans des régions, géographiquement, matériellement et moralement inconnues. M.-L. P.

Claudef OLANES: *Villa paisible*. Edition Jeheber, Genève-Paris 1946.

Michel Ollier, si doué que toutes les carrières lui seraient ouvertes et qu'on entrevoit pour lui le plus brillant avenir, fait une rencontre qui brise sa carrière. D'un dévouement total pour la femme qu'il aime, il est entraîné, à l'étranger, dans des circonstances dramatiques inextricables que sa bonté et son extrême sensibilité, sa pres-

que impossibilité de voir le mal, aggravent encore.

S'il y a, dans cette histoire, certaines invraisemblances, le caractère du protagoniste est bien étudié jusqu'au bout, quand le cynisme de son entourage lui ouvre enfin les yeux et le pousse à de justes et fermes décisions. M.-L. P.

Elisabeth SIFFERT: *Le domaine des vergers*. Roman traduit de l'anglais par Jane Fillion. Edition Jeheber, Genève-Paris 1946.

Personnage principal?... le domaine. On est, en effet, tenté de le personnifier tant il occupe de place aussi bien dans le livre qui porte ce titre que dans le cœur de Neal Ballard, l'ainé des deux frères propriétaires, le chef dans toute l'acceptation du terme. C'est une exploitation de pommes de choix sur une vaste étendue, toute en blanc rosé vaporeux au printemps. Les Ballard l'ont créé, trois générations auparavant; ils sont de père en fils, en quelque sorte, les seigneurs du proche village et de la région.

Dans ce cadre, au sein duquel règne une intense activité, Colin, puis Neal amènent leurs jeunes femmes. Entre ces protagonistes, la vie n'est pas toujours sans heurts ni sans complications sentimentales, qu'on observe, peut-être, avec plus d'intérêt au début que par la suite, celle-ci amenant des réactions et des situations qui, parfois, déroutent le lecteur. M.-L. P.

Giovanni MIEGGE: *L'Eglise sous le joug fasciste*. La Chrétienté au Creuset de l'Épreuve. Italie.

La collection «La Chrétienté au Creuset de l'Épreuve» continue à procurer une précieuse documentation aux lecteurs avides de mieux comprendre la vie pleine de risques des Eglises pen-

Le projet de loi Gisiger présenté en 1943 et qui va très prochainement être soumis aux Chambres prévoit deux possibilités:

Accouchement à domicile avec tous frais de sage-femme, médecin et pharmacien payés, plus une allocation de Fr. 120.— pour couvrir les frais de nourriture, de layette et d'aide-ménagère.

Accouchement dans une maternité, tous frais de pension, opération, et pharmacie payés; l'allocation prévue dans ce cas est de Fr. 70.—. Enfin toutes les femmes auront droit à 4 examens médicaux, 3 avant et un après l'accouchement.

Les nourrices toucheront une prime de Fr. 30.— après dix semaines d'allaitement, et 10.— par mois supplémentaire jusqu'à concurrence de Fr. 50.—.

En vous remerciant d'avance de cette petite mise au point par des chiffres qui me paraissent éloquentes, je vous prie de croire, chère Madame, à mes sentiments très dévoués.

Dr. Renée GIROD.

### Résolutions du Congrès d'Interlaken

(Suite)

7) Résolution sur la traite des femmes et l'unité de la morale présentée par M<sup>me</sup> Barbara HALPERN (Grande-Bretagne). L'Alliance Internationale des Femmes, réunie à Interlaken en août 1946.

Réaffirme avec force la nécessité du principe d'une morale élevée unique pour les deux sexes.

Considérant

1. que la prostitution constitue un acte antisocial, qui ne relève que de la conscience individuelle et ne doit pas être considérée comme un délit.

2. que l'exploitation commerciale de la prostitution d'autrui constitue le délit prévu par la 5<sup>me</sup> Convention contre la Traite des Femmes élaborée à la S. d. N. en 1937.

3. que du fait de la guerre et des conditions d'après-guerre, cette exploitation s'est considérablement accrue.

4. qu'il est urgent, en vue de la combattre, de prendre des mesures internationales.

Demande

a) que l'organisation des Nations Unies s'emploie à obtenir de ses Etats Membres



Tout pour économiser  
**LE GAZ**  
Cuisinières et réchauds  
derniers modèles  
Autocuiseurs - Grills „Melior“  
Marmites à vapeur  
**E. Finaz-Trachsel**  
Boulevard James-Fazy 6

dant la guerre. Elle est en même temps une précieuse auxiliaire pour la formation de l'esprit océanique.

Le XI fascicule — récemment paru — est consacré à l'Italie et «L'Eglise sous le joug fasciste». L'auteur Giovanni Miegge, dans la première partie de son ouvrage, retrace la vie de ces minorités protestantes sous un régime d'intolérance, il nous fait assister à la lutte sourde, épuisée menée dans ces vaillantes paroisses, pour pouvoir conserver la liberté. La deuxième partie est consacrée au récit de la résistance dans les Vallées valdoises durant l'année 1944. Ces Vallées ou soufflent l'esprit d'un Pierre Valdo connu à la fin de la guerre des heures tragiques; elles eurent des villages brûlés, elles s'inclinèrent devant leurs martyrs: Jacopo Lombardini, Willy Jervis, René Peyrot. Les Valdous du Piémont regardent maintenant vers l'avenir en s'inspirant de leur devise «Lux lucent in Tenebris».

M. Gt.

**A La Halle aux Chaussures**  
Maison fondée en 1870  
M<sup>me</sup> Vve L. MENZONE  
Solidité - Éléance  
50% escompte en tickets jaunes  
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

**GRANDE MAISON DE BLANC**  
14, RUE DE RIVE  
Calicoes Angle Rue  
Verdaine  
La Maison des bonnes qualités

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

**...A GENÈVE**

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**

consultez

**DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES**  
**NATURAL LE COULTRE S. A.**  
 24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

**La Pharmacie MARKIEWICZ**  
 24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la  
 doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse  
 de toutes ordonnances médicales privées aussi  
 bien que pour les caisses maladies.  
 Produits de première qualité aux prix les plus  
 modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

**La Maison de la Laine**  
 et de tous les tricots

**TRICOTEUSE DE LA MADELEINE**

**1, place Longemalle -- Genève**  
 Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud

Tous les combustibles **Mazout**  
 s'achètent chez

**ANTHRACOKE S. A.**

Place des Eaux-Vives 8 Téléphones: 4.32.50  
 4.32.59  
 (3 lignes) 4.32.58

**Volailles - Conserves**  
**Poulets rôtis - Vins et Liqueurs**

**R. CRISTIN -- Genève**  
 2, ROUTE DE CHÉRE TÉLÉPHONE 4.26.79

5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les  
 articles réglementés

**Le cadeau signé et qui plaît**  
 se trouve chez

**Noverraz**  
 Place Neuve 4 Potier

**La montre**  
 élégante et précise

chez

**ZBINDEN**

**3, rue de Coutance**  
**17, rue du Mt-Blanc**

**Waterman**  
 à cartouche  
 d'encre

**PAPETERIE BRIQUET** Rue du Marché 38  
 GENEVE Téléphone 4.10.38

les signatures et les ratifications nécessaires  
 à la 5<sup>me</sup> Convention contre la Traite des  
 Femmes élaborée à la S. d. N. en 1937.

b) que dans les Traités de Paix une clause  
 soit insérée par laquelle tous les signataires de  
 ces traités se considèrent comme liés par les  
 quatre conventions internationales contre la  
 Traite des Femmes de 1904, 1921 et 1923, et  
 qu'en outre les dispositions qui figuraient  
 dans le projet de convention internationale  
 contre l'exploitation de la prostitution d'au-  
 trui (1937) soient inscrites dans les traités  
 de paix.

c) que la prostitution n'étant pas considérée  
 comme un délit, tout système de réglementa-  
 tion quelconque soit supprimé.

d) qu'en vue de lutter contre la propaga-  
 tion des maladies vénériennes, des mesures  
 sanitaires adéquates soient prises sur la base  
 du traitement gratuit et discret et applica-  
 bles à la totalité de la population,

e) que les lois visant l'ordre public soient  
 applicables et appliquées sans distinction à  
 l'égard des hommes comme à celui des fem-  
 mes.

**CAISSE D'ÉPARGNE**  
 DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON  
 DE GENÈVE

**GARANTIE**  
**PAR L'ÉTAT**

Réserves et dépôts  
 125.000.000

Dépôts de 1 à 20.000

**COUPONS — GARDE DE TITRES**

Corratierie 4

Recommande à ses sociétés affiliées de  
 travailler dans leurs pays pour que des mesures  
 modernes de prévoyance sociale, d'éducation  
 et de propagande soient instituées.

(à suivre)

### Nouvelles des Sections suffragistes

L'Association tessinoise pour le Suffrage fé-  
 minin, loin d'être découragée par le résultat  
 du scrutin du 3 novembre, envisage différentes  
 mesures propres à gagner des adhérents à sa  
 cause et surtout des adhérentes, car l'indifférence  
 des femmes de ce canton a été particulièrement  
 mise en relief par la dernière campagne.

Le comité de la section s'est réuni le 30 no-  
 vembre et diverses propositions ont été discu-  
 tées. On a proposé la grève des versements aux  
 œuvres de bienfaisance, mais celle-ci ne serait  
 efficace que si le mouvement s'étendait à toute  
 la Suisse.

Il paraît plus immédiatement pratique de créer,  
 dans la montagne et la campagne, des groupes  
 qui s'attacheraient à l'étude des problèmes fé-  
 minins et procéderaient à une éducation des fem-  
 mes, en vue de la vie politique, afin qu'elles  
 ne soient pas ignorantes, le jour où elles seraient  
 appelées à voter. Un comité cantonal qui cen-  
 traliserait cette activité serait bien nécessaire, mais  
 les fonds pour le soutenir font terriblement dé-  
 faut.

On projette d'atteindre par une circulaire les  
 « jeunes libéraux tessinois » qui ont été les ad-  
 versaires les plus acharnés de la modification  
 constitutionnelle en faveur du suffrage féminin.

Un cours d'instruction civique, destiné aux  
 femmes, commencera dès le mois de janvier.  
 Ainsi les suffragistes tessinoises prouvent  
 qu'elles sont loin d'être abattues et bien vivantes;  
 elles ne s'attendaient nullement à voir  
 triompher leurs revendications le 3 novembre,  
 mais elles sont déçues de constater que le canton  
 qui leur est cher, entre tous, ne compte pas plus  
 de 4000 électeurs intelligents!

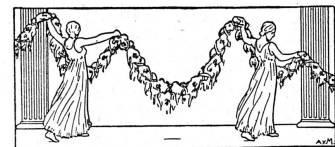
F. VOLONTERI.

### Réception en l'honneur d'intellectuels étrangers à Genève.

Le Comité international pour le placement des  
 intellectuels réfugiés et l'Association suisse des  
 écrivains recevaient leurs hôtes, le samedi ap-  
 près-midi 30 novembre, à la Maison internationale  
 des étudiants.

Le Comité a invité à venir se reposer en Suisse  
 quelques intellectuels des pays qui ont le plus  
 souffert de la guerre. Chaque pays désigne celles  
 et ceux à qui ce séjour est surtout nécessaire.  
 Parmi ces hôtes, quelques-uns sont déjà repartis,  
 notamment trois dames polonaises (une femme  
 écrivain et deux artistes-peintres), trois dames  
 tchéco-slovaques, dont une femme docteur en mé-  
 decine; les hôtes hongrois, arrivés plus tard,  
 sont encore parmi nous.

Une foule élégante se pressait dans les salons  
 où M. le Professeur Rappard, président, pronon-  
 ce le discours de bienvenue. On entendit en-  
 core MM. de Ziegler, Gagnebin, Haberjahn et  
 Mahert.



### A travers les Sociétés

#### Au Lyceum.

Le Lyceum vaudois a tenu son assemblée gé-  
 nérale le 23 novembre, sous la présidence de M<sup>lle</sup>  
 J. de Crousaz, qui a résumé l'activité de l'as-  
 sociation, laquelle a été très diverse. Cette fois  
 encore, l'effort a porté sur l'entraide: paquets  
 de Noël pour les rapatriés, ouvrir en faveur  
 des enfants polonais, cadeaux de Pâques à des  
 intellectuelles âgées rapatriées et enfin, grand ef-  
 fort en faveur du Village Pestalozzi (le thé-vé-  
 rifié, organisé dans les jardins de l'Abbaye de  
 l'Arc, a rapporté, malgré le temps défavorable,  
 la magnifique somme de fr. 2800.—).

Les présidentes des sections de musique, beaux-  
 arts, lettres, présentèrent leur rapport avec brio  
 et humour, et firent entrevoir d'agréables heu-  
 res pour l'année qui vient.

#### Femmes universitaires.

Dans sa séance du 19 novembre, au Lyceum,  
 l'Association vaudoise des femmes universitaires  
 a entendu une intéressante conférence de M<sup>lle</sup>  
 G. Ostertag, lic. ès lettres, maîtresse d'allemand  
 au Gymnase des jeunes filles à Lausanne, sur  
 l'écrivain allemand Ernest Wiechert dont on  
 peut de nouveau trouver les œuvres en Suisse:  
 « Der brennende Dornbusch » « Das einfache  
 Leben », « Der Totenwald » (inspiré par son  
 arrestation et son internement à Buchenwald),  
 deux volumes de contes et un réquisitoire, paru  
 en 1946, contre le nazisme et le peuple qui ne  
 s'est pas réjoui contre le système national-  
 socialiste. Wiechert avait coutume, avant la  
 guerre, de s'adresser publiquement à la jeunesse;  
 l'an passé, de nouveau, il a prononcé, à Munich,  
 un discours adressé à la jeunesse allemande,  
 pour essayer de la tirer des profondeurs de  
 l'abîme. On n'a aucun renseignement sur les ré-  
 actions allemandes à cet appel du poète, mais cer-  
 tains indices pourraient faire croire que, profon-  
 dément découragé, Wiechert a décidé de se taire  
 et renonce à s'occuper, publiquement du moins,  
 du problème allemand.

Au début de la séance, présidée par M<sup>me</sup>  
 Lang-Porchet, M<sup>me</sup> Y. Darbré, pharmacienne à  
 Lausanne, a donné un compte rendu de la réu-  
 nion à Neuchâtel, de l'Association suisse des fem-  
 mes universitaires et résumé ce qu'elle a fait  
 pour venir en aide aux intellectuelles des pays en  
 guerre: cette association de 600 membres a con-  
 sacré, dès 1939, une somme de 28.500 fr. à cette  
 aide. Ses efforts porteront maintenant sur la  
 réadaptation de ces universitaires à une vie nor-  
 male et à un travail normal, en leur permettant  
 notamment de venir travailler en Suisse.

#### En faveur du Comité d'action pour le suffrage féminin.

Les artistes qui se dépensèrent en notre fa-  
 veur, le 7 décembre, auraient mérité un auditoire  
 plus fourni, le programme qu'ils nous offrirent  
 était de choix. On regretta de ne pouvoir enten-  
 dre M<sup>me</sup> Grétilat, empêchée de chanter par une  
 malencontreuse extinction de voix, mais M<sup>me</sup>  
 MARCET-FILOSA nous donna plus qu'elle n'au-  
 rait promis, de charmantes pièces de Stephen  
 Heller s'ajoutèrent à son interprétation si ex-  
 pressive et personnelle de la Ballade de Chopin  
 et de la vibrante Toccata d'Otthmar Schoek.

M. JEAN BARD et M<sup>me</sup> IRIS AVICHAY mi-  
 rent la salle en joie en jouant d'abord deux scè-  
 nes du « Malade imaginaire », puis deux scè-  
 nes de « Knock » de Jules Romains, groupées  
 sous le titre « De la médecine d'hier à la mé-  
 decine d'aujourd'hui ». Le jeu si excellent des  
 acteurs a mis en lumière la même pensée mali-  
 cieuse qui a inspiré les deux auteurs et qui —  
 découverte inattendue — n'est pas du tout diri-  
 gée contre les médecins, mais contre les malades!  
 pâte humaine peureuse et ignorante que peu-  
 vent exploiter, facilement, les « morticoles » sans  
 vergogne.

Tout au long de la soirée s'échelonnaient les  
 danses de M<sup>me</sup> CLAIRE - LUCILE. Chacune se  
 déroulait selon son genre, dans une atmosphère  
 très différente à laquelle l'artiste s'adaptait avec  
 une souplesse étonnante. Nous ne saurions for-  
 muler la moindre critique technique, nous ne  
 pouvons qu'exprimer le plaisir du profane à  
 voir s'éveiller le printemps, bondir la guerre;  
 oublier la captive du harem; des applaudisse-  
 ments enthousiastes saluèrent l'« Etoile de cir-  
 que », mimant les divers numéros et l'évocation  
 humoristique et touchante à la fois, de « Don  
 Quichotte ».

En voilà assez, pensons-nous, pour prouver aux  
 absents combien ils eurent tort et aux artistes,  
 le charme du spectacle qu'il nous ont procuré.

A. W.-G.

**CANTON DE VAUD**

**FREY - WICKY**  
 TISSUS - VEVEY

**DRAPS DE LITS**

„LE GARILLON“ Place Chauderon  
 LAUSANNE  
 Restaurant - Tea-room sans alcool  
 Restauration soignée à prix modiques  
 Son Tea-room

## Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.  
 Bois tournés et Poteries.  
 Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12<sup>bis</sup> (entresol) LAUSANNE

Spécialité: La fiche comptable

**Imprimerie Th. Ebechard**

LAUSANNE  
 Terreaux 8  
 Téléphone 2 33 83

**Pharmacie Morel**  
 2, rue d'Italie - VEVEY

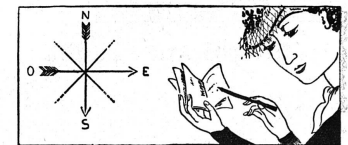
**Le Portail Blanc**  
 WHITE GATES  
 English Tea-Room and Library  
 LA TOUR-DE-PEILZ  
 Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

## Les bibliothécaires

A la séance du 24 novembre de la Société d'his-  
 toire du Valais romand, tenue à Sion, M<sup>lle</sup> Marie-  
 José de Rivaz, bibliothécaire, fille de M. Paul  
 de Rivaz, dentiste, un ami de toujours, du suf-  
 frage féminin, a présenté « une bibliothèque va-  
 laisienne au XVIII<sup>me</sup> siècle ».

Dans un français très pur, harmonieux, M<sup>lle</sup> de  
 Rivaz, enjouée et parfois gaustique, reconstitua,  
 après un rapide coup d'œil aux diverses bibliothè-  
 ques anciennement connues en Valais, la plus célè-  
 bre d'entre elles, la « Bibliothèque de Rivaz ». Com-  
 mencée par Etienne de Rivaz, continuée par son  
 fils Charles-Joseph, développée et complétée par  
 le fils de ce dernier, le Grand Bailli Charles-  
 Emmanuel de Rivaz, qui s'en fit le véritable com-  
 pilateur, elle est entreposée aujourd'hui aux ar-  
 chives cantonales. Héritages, achats, dons, con-  
 courent à la formation de cette bibliothèque où  
 voisinent des ouvrages fort divers, de valeur iné-  
 gale, mais qui témoignent des goûts et de la cu-  
 riosité intellectuelle de ses propriétaires et font  
 pénétrer plus avant dans leur intimité.

Critique en même temps qu'historienne, M<sup>lle</sup> de  
 Rivaz, juge, en connaissance, l'abondant matériel  
 qui constitue cette bibliothèque.



## Garnet de la Quinzaine

Samedi 14 décembre

NEUCHÂTEL: Lycéum, place des Halles 8, à  
 14 h. 30: Assemblée des délégués de l'Asso-  
 ciation cantonale pour le suffrage féminin.  
 — 14 h. 30, Séance administrative. —  
 — 15 h. 30, Thé. — 16 h. 30, Causerie de  
 M<sup>me</sup> Bondallaz: « La campagne sur le vote  
 féminin à Genève ».

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Caronge et Lancy  
 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
 FORMALITÉS GRATUITES

